

LAMURE-SUR-AZERGUES ÉVÉNEMENT

La nouvelle Halle, prête à accueillir le marché et les associations

Après quelques retards dans les travaux de construction, la Halle a enfin été inaugurée, ce vendredi 10 novembre.

Ce vendredi soir, Bernard Rossier, maire de Lamure-sur-Azergues, et les membres du conseil municipal ont inauguré la nouvelle halle. La cérémonie s'est déroulée en présence du député du Rhône Patrice Verchère, de représentants des conseils régional et départemental, des présidents de la COR (communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien) ainsi que de responsables associatifs.

Le maire a expliqué que la dalle ayant servi de base à la construction de la nouvelle halle, avait été construite au-dessus de l'Azergues, il y a une vingtaine d'années.

Soucis administratifs, laborieuses recherches de subventions, quelques retards dans les travaux... Mener



■ Le chantier a peut-être connu des retards mais, ça y est, la Halle de la mairie a été inaugurée. Photo Jean-François TERRIER

ce projet jusqu'à sa réalisation n'a pas été un long fleuve tranquille. Peut importe, ce vendredi, l'ambiance était à la célébration.

Poteaux en pierre massive, charpente en sapin de Douglas et tuiles en pierre.

Tout a été fait pour que la Halle remplisse un triple objectif.

Le bâtiment doit conforter la place du marché forain dans le centre bourg, en privilégiant l'accueil des producteurs locaux : offrir au monde associatif, ainsi

qu'à la population, un espace à l'abri des intempéries. La Halle doit aussi être un élément de promotion locale, d'où le choix du Douglas pour la charpente et celui de faire travailler des entreprises du territoire.

Prochainement, les deux places de parking qui jouxtent la Halle vont être aménagées afin d'en faciliter l'accès aux forains. Il s'agit de faciliter le déchargement et chargement de leurs véhicules les jours de marché.

POULE-LES-ÉCHARMEAUX

De nouveaux circuits pour la randonnée pédestre



■ Les bénévoles du Comité pédestre.

Photo Geneviève ARMANET

Au cours de l'assemblée générale du Comité pédestre de ce vendredi soir, Jean Marc Bassy, président du bureau élu l'an dernier a informé la quinzaine de personnes présentes que « compte tenu de notre trésorerie disponible nous faisons un don de 100 euros au profit de l'association des parents d'élèves de l'école privée et de 150 euros à la Coopérative scolaire de l'école publique. »

Et de poursuivre : « Concernant la randonnée annuelle du 10 juin 2018 nous avons défini 6 nouveaux circuits : 8 km, 14,5 km, 19 km, 24 km, 33 km et 42 km, et dont les sens sont inversés par rapport à ceux de cette année. Nous apporterons notre soutien au Téléthon le 9 décembre prochain en encadrant une randonnée nocturne de 4 km [sur inscription préalable]. »

CONTACT : 06.18.41.74.63.

MOIRÉ CONSEIL MUNICIPAL

Un arbre planté en hommage à Michel Morel

Lors du conseil municipal du mardi 7 novembre, les élus ont fait le point sur les travaux en cours et à venir. Concernant la future crèche qui regroupera la structure de Moiré et celle du Bois-d'Oingt, le chantier démarrera lundi 13 novembre. C'est à la même date que les travaux de raccordement à l'assainissement collectif par le SAVA, au lieu-dit la Chanaz, doivent également débiter.

■ Ecole

La commune de Frontenas accueille dans son école publique et à la cantine scolaire des enfants de Moiré. Une participation aux frais de fonctionnement de 1 € par enfant et par repas enfant est demandée sans changement par rapport à l'année précédente. La convention va être renouvelée entre les



■ Un albizzia a été planté en souvenir de Michel Morel. Photo Catherine LAPOSTOLET

deux communes.

■ Immatriculation

Anny Commandeur, maire, informe les élus que les certificats d'immatriculation ne sont plus réalisés en sous-préfecture de Villefranche depuis le 2 novembre 2017 du fait de la

fermeture des guichets. Les usagers doivent se rendre sur le site internet <http://www.ants.gouv.fr> ou chez des professionnels de l'automobile (garage, auto-école...).

■ Tarifs de location

Les élus ont voté pour que les tarifs de location des salles de la chapelle et du préau ne soient pas augmentés pour l'année 2018.

■ Célébrations

Un albizzia a été planté en bordure du city-stade en hommage à Michel Morel, maire décédé le 18 août 2016.

La cérémonie du 5 décembre avec le rassemblement des anciens combattants du canton aura lieu cette année à Moiré. Les vœux de la municipalité ont été fixés au vendredi 19 janvier 2018 à 19 heures à la salle du préau.